

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 DÉCEMBRE 2024**

Date d'affichage et de convocation 29 novembre 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Puisieux en France s'est réuni en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves MURRU, Maire
Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 17 Votants : 21	<p>Étaient présents: Yves MURRU, Nicole BERGERAT, Maryvonne JOUANY, Séjiane RENE, Martine POUILLIE, Maurice ANDRIEU, Jean-Jacques PERCHAT, Gilles MEKLER, Georges BIRBA, Thierry TABORSKI, Olivier BECRET, Olivier VELIN, Caroline THUEZ, Francis KLEIJN, Flavien PARISI, Nathalie CHEVALLIER et Antoine CALDICOTE.</p> <p>Pouvoirs: Christine MAHE à Francis KLEIJN, Kadidiatou DIEBKILE à Maryvonne JOUANY, Elodie SIMONE à Jean-Jacques PERCHAT, Catherine GASTAN-KLUG à Antoine CALDICOTE.</p> <p>Absents: Djemaï LASSOUED, Thierry MARIN-CUDRAZ, Estelle BOCKEL, Benoît FARRAN, Stéphanie DE CAMPOS, Albert BAFFI.</p> <p>Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désignée pour remplir cette fonction : Maryvonne JOUANY</p>

2024/057 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE AU TITRE DE LA RENOVATION DES EQUIPEMENT SPORTIFS

Rapporteur : Le Maire

Le Maire propose au Conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour des travaux de rénovations des équipements sportifs

Vu le C.G.C.T.

Monsieur Le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier financier des travaux d'aménagement et de rénovation.

Le montant estimatif du projet est de 339 346,50€ HT suivant la répartition :

N°	OPERATIONS	MONTANT(S)) OPERATION (S) PROPOSEE(S)	MONTANT GLOBAL	SUBVENTIO N DEPARTEME NT	PART COMMUNA LE
		EN € HT			
1	Etudes	18 000,00 €			
2	Travaux rénovation des équipements sportifs	321 346.50 €	339 346,50 €	84 836,63 €	254 509,88 €

La commune sollicite l'aide financière du Conseil départemental du Val d'Oise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter une aide financière du Conseil départemental du Val d'Oise de 84 836,63 € représentant 25% des travaux de rénovation des équipements sportifs du gymnase.

DELIBERATION

- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents liés à la mise en œuvre de cette opération (marchés publics, conventions, autorisations d'urbanisme)
- **ADOpte** le plan de financement ainsi présenté.
- **DIT** que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal.



Le Secrétaire,

Maryvonne JOUANY

Fait et délibéré le 06/12/2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations. Le Maire certifie avoir fait afficher à la porte de la Mairie le compte-rendu de la délibération ci-contre. Le Maire certifie exécutoire la présente, transmise en sous-préfecture de Sarcelles



Le Maire,

Yves MURRU